

Carte verte : des tests partout... mais pas pour tout le monde

Article rédigé par *Marianne*, le 09 mai 2020

Source [Marianne] "La France est prête pour tester massivement", a assuré Olivier Véran ce jeudi 7 mai. En réalité, ces tests seront strictement réservés aux personnes présentant des symptômes ou ayant été en contact avec un malade, et le gouvernement reste fermement opposé au dépistage massif.

A première vue, c'est une bonne surprise ! En vue du déconfinement, le gouvernement a dévoilé ce jeudi 7 mai [la fameuse carte des départements verts et rouges](#), aiguillonnée par trois critères : la circulation du virus, la place en réanimation à l'hôpital et « *le taux de couverture des besoins en tests* ». Pour chacun d'entre eux, le ministre de la Santé, Olivier Véran, a présenté une carte spécifique. Et la troisième, celle des capacités de dépistage, est entièrement verte. Ce qui signifie que, selon le gouvernement, le système de santé pourra tester la population au-delà des besoins dans tous les départements. « *La France est prête pour tester massivement* », a martelé Véran.

Voilà qui tranche avec les inquiétants retards [que Marianne racontait dès la mi-avril](#). Contrairement à d'autres pays, comme l'Allemagne, la France n'a pas pu organiser de campagne de dépistage massive dès le début de l'épidémie, en l'absence de disponibilité de tests virologiques (aussi appelés tests PCR). La faute à un manque d'anticipation, mais aussi [à des blocages administratifs](#), par exemple l'interdiction faite aux laboratoires vétérinaires de traiter des prélèvements humains... Il faut donc croire que le gouvernement a, depuis, redressé la barre et mis la main sur des capacités suffisantes pour atteindre le nombre de tests qu'il estime nécessaire : 700.000 par semaine.

Mais attention : la jolie carte verte ne doit pas laisser penser que tous les Français pourront se faire tester n'importe où selon leur bon plaisir. Depuis plusieurs semaines, l'exécutif a adopté la ligne suivante : les tests virologiques sont réservés aux personnes présentant des symptômes du Covid-19 ou à celles qui ont été en contact avec des malades.

Retrouvez l'intégralité de l'article [en cliquant ici](#)

09/05/2020 06:00